

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 711**  
**72 - Sarthe**  
**ASSOCIATIONS**  
**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Sarthe  
**UAM - USAGERS AEROPORT DU MANS.**

*Objet* : assurer la représentation et défense des intérêts matériels et moraux des utilisateurs de l'aéroport le Mans-Arnage , de leurs activités professionnelles ou associatives et de l'activité aéronautique sous toutes ses formes , agir par toute voie de droit y compris par des actions en justice à l'effet d'assurer , la pérennité de cet aéroport en ses lieux et place le maintien des diverses activités de ses usagers et le maintien de l'activité aéronautique en général tel que précité ; s'opposer à toutes décisions d'aménagement ou d'urbanisme jugées incompatibles avec ces activités ou de nature à porter atteinte à ces conditions d'exercice ; assurer la promotion et/ou la sauvegarde de ces activités et notamment l'activité aéronautique auprès de l'exploitant de la plate-forme , des collectivités publiques propriétaires , des associations de riverains , et plus généralement à l'égard de toute personne physique ou morale ; favoriser la connaissance mutuelle des différentes activités, les synergies ou l'organisation de manifestations communes ; oeuvrer à la conservation de l'histoire de l'aéroport et à la place qu'il a occupé dans la vie de la région du Mans ; agir au sein de l'aéroport pour intégrer les nuisances causées aux tiers et favoriser le respect de la réglementation aéronautique

*Siège social* : chez Association Adma - Ailes du Maine Avions, Aérodrome, route d'Angers, 72100 Mans.

*Date de la déclaration* : 11 mars 2020.